

# LA RÉGRESSION *En Marche !* casseurs de travailleurs

[www.lesaffaires.com/actualites/la-regression-en-marche-casseurs-de-travailleurs](http://www.lesaffaires.com/actualites/la-regression-en-marche-casseurs-de-travailleurs)



## Leçon n°9

Autoriser la suppression de filiales en France, pour des entreprises bénéficiaires à l'étranger.

## Aujourd'hui

Pour avoir le droit de licencier pour motif économique l'entreprise doit prouver qu'elle connaît des difficultés économiques réelles. Ces difficultés économiques sont appréciées au niveau du groupe, à l'échelle internationale.

## Demain

Les ordonnances prévoient que les difficultés économiques de l'entreprise s'apprécieront sur le seul territoire français, même si elle est présente et en bonne santé à l'international. Une entreprise ayant d'excellents résultats pourra licencier en créant artificiellement des difficultés économiques sur le territoire français ! Le gouvernement veut réintroduire cette disposition retirée l'année dernière suite à la mobilisation et rédigée sur mesure pour les multinationales.